

## Vœu de Louis XVI au Sacré-Cœur

« Vœu par lequel Louis XVI a dévoué sa Personne, sa Famille et tout son Royaume, au Sacré-Cœur de Jésus.

*Vous voyez, ô mon Dieu, toutes les plaies qui déchirent mon cœur, et la profondeur de l'abîme dans lequel je suis tombé. Des maux sans nombre m'environnent de toutes parts. A mes malheurs personnels et à ceux de ma famille, qui sont affreux, se joignent, pour accabler mon âme, ceux qui couvrent la face du royaume. Les cris de tous les infortunés, les gémissements de la religion opprimée retentissent à mes oreilles, et une voix intérieure m'avertit encore que peut-être votre justice me reproche toutes ces calamités, parce que, dans les jours de ma puissance, je n'ai pas réprimé la licence du peuple et l'irréligion, qui en sont les principales sources ; parce que j'ai fourni moi-même des armes à l'hérésie qui triomphe, en la favorisant par des lois qui ont doublé ses forces et lui ont donné l'audace de tout oser.*

*Je n'aurai pas la témérité, ô mon Dieu, de me justifier devant vous ; mais vous savez que mon cœur a toujours été soumis à la foi et aux règles des mœurs ; mes fautes sont le fruit de ma faiblesse et semblent dignes de votre grande miséricorde. Vous avez pardonné au roi David, qui avait été cause que vos ennemis avaient blasphémé contre vous ; au roi Manassès, qui avait entraîné son peuple dans l'idolâtrie. Désarmé par leur pénitence, vous les avez rétablis l'un et l'autre sur le trône de Juda ; vous les avez fait régner avec paix et gloire. Seriez-vous inexorable aujourd'hui pour un fils de saint Louis, qui prend ces rois pénitents pour modèles, et qui, à leur exemple, désire réparer ses fautes et devenir un roi selon votre Cœur ? O Jésus-Christ, divin Rédempteur de toutes nos iniquités, c'est dans votre Cœur adorable que je veux déposer les effusions de mon âme affligée. J'appelle à mon secours le tendre Cœur de Marie, mon auguste protectrice et ma mère, et l'assistance de saint Louis, mon patron et le plus illustre de mes aïeux. Ouvrez-vous, Cœur adorable, et par les mains si pures de mes puissants intercesseurs, recevez avec bonté le vœu satisfactoire que la confiance m'inspire et que je vous offre comme l'expression naïve des sentiments de mon cœur.*

*Si, par un effet de la bonté infinie de Dieu, je recouvre ma liberté, ma couronne et ma puissance royale, je promets solennellement :*

*1° De révoquer le plus tôt possible toutes les lois qui me seront indiquées, soit par le pape, soit par quatre évêques choisis parmi les plus vertueux de mon royaume, comme contraires à la pureté et à l'intégrité de la foi, à la discipline et à la juridiction spirituelle de la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, et notamment la constitution civile du clergé ;*

*2° De rétablir sans délai tous les pasteurs légitimes et tous les bénéficiés institués par l'Eglise, dans les bénéfices dont ils ont été injustement dépouillés par les décrets d'une puissance incompétente, sauf à prendre les moyens canoniques pour supprimer les titres de bénéfices qui sont moins nécessaires, et pour en appliquer les biens et revenus aux besoins de l'Etat ;*

*3° De prendre, dans l'intervalle d'une année, tant auprès du pape qu'auprès des évêques de mon royaume, toutes les mesures nécessaires pour établir, suivant les formes canoniques, une fête solennelle en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, laquelle sera célébrée à perpétuité dans toute la France, le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, et toujours suivie d'une procession générale, en réparation des outrages et des profanations commis dans nos saints temples, pendant le temps des troubles, par les schismatiques, les hérétiques et les mauvais chrétiens ;*

*4° D'aller moi-même en personne, sous trois mois à compter du jour de ma délivrance, dans l'église Notre-Dame de Paris, ou dans toute autre église principale du lieu où je me trouverai, et de prononcer, un jour de dimanche ou de fête, au pied du maître-autel, après l'offertoire de la messe, et entre les mains du célébrant, un acte solennel de*

*consécration de ma personne, de ma famille et de mon royaume au Sacré Cœur de Jésus, avec promesse de donner à tous mes sujets l'exemple du culte et de la dévotion qui sont dus à ce Cœur adorable ;*

*5° D'ériger et de décorer à mes frais, dans l'église que je choisirai pour cela, dans le cours d'une année à compter du jour de ma délivrance, une chapelle ou un autel qui sera dédié au Sacré Cœur de Jésus, et qui servira de monument éternel de ma reconnaissance et de ma confiance sans bornes dans les mérites infinis et dans les trésors inépuisables de grâces qui sont renfermés dans ce Cœur sacré ;*

*6° Enfin, de renouveler tous les ans, au lieu où je me trouverai, le jour qu'on célébrera la fête du Sacré-Cœur, l'acte de consécration exprimé dans l'article quatrième, et d'assister à la procession générale qui suivra la messe de ce jour.*

*Je ne puis aujourd'hui prononcer qu'en secret cet engagement, mais je le signerais de mon sang s'il le fallait, et le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai le publier à haute voix dans le temple.*

*O Cœur adorable de mon Sauveur ! Que j'oublie ma main droite et que je m'oublie moi-même, si jamais j'oublie vos bienfaits et mes promesses, et cesse de vous aimer et de mettre en vous ma confiance et toute ma consolation. Ainsi soit-il. »*

*Paul Viollet, Œuvres chrétiennes des familles royales de France, Paris, Poussielgue, 1870.*

**1792** : Le 21 juillet, le texte du vœu attribué à Louis XVI est remis au Père Hébert, supérieur général des Eudistes et confesseur du roi. Ce texte aurait été composé dans les premiers mois de l'année 1792. Le Père Hébert fait transcrire le vœu et la consécration par le vicaire de l'église Saint-Louis, auquel il remet les documents originaux avant d'être tué lui-même aux Carmes le 2 septembre 1792. Le vicaire les remettra à son tour à la duchesse d'Angoulême sous la Restauration.

### **Historique Chronologique du Sacré Cœur**

**1789** : Début de la Révolution française.

Au mois de mars, Mme de Saisseval - à l'instigation de Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI - commence une neuvaine au Sacré-Cœur.

Au mois de juillet, Mme Elisabeth donne à son amie Mme de Raigecourt une prière au Sacré Cœur de Jésus qu'elle a elle-même composée :

*« Cœur adorable de Jésus... en reconnaissance de [votre] charité infinie, je vous donne mon cœur et avec lui tout ce que je possède au monde, tout ce que je suis, tout ce que je ferai, tout ce que je souffrirai. Mais enfin, mon Dieu, que ce cœur, je vous en supplie, ne soit plus indigne de vous ; rendez-le semblable à vous-même, entourez-le de vos épines pour en fermer l'entrée à toutes les affections dérégées ; établissez-y votre croix ; qu'il en sente le prix, qu'il en prenne le goût ; embrasez-le de vos divines flammes. »*

*Lettre de Mme Elisabeth à Mme de Raigecourt, in De Beauchesne, Vie de Mme Elisabeth, autographe à la Bibliothèque Nationale.*

**1789-1791** : Assemblée Constituante.

**1790** : Le 23 mai, René Bérault (1728-1794) et Anne de la Girouardière (1740-1827) fondent à Baugé (près d'Angers) l'Institut des Filles du Sacré-Cœur de Marie dont les Constitutions seront approuvées par Pie VII le 17 août 1821. En 1799, la fondatrice y adjoindra pour un temps une petite Congrégation de Frères du Sacré-Cœur, mais devra bientôt renoncer à cette deuxième fondation. Le dernier frère décèdera en 1846.

**1791** : Le 2 février, Pierre-Joseph Picot de Clorivière S.J. (1735-1820), avec l'appui d'Adélaïde de Cicé (1749-1818), fonde à Saint-Malo la Société des Filles du Cœur-de-Marie (pour les femmes) et à Paris la Société du Cœur-de-Jésus (pour les hommes), qui prennent forme simultanément dans un acte d'association signé en ces deux villes. La Société du Cœur de Jésus, disparue au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a été reconstituée en 1918 par le P. Daniel Fontaine, curé de Saint-Antoine à Paris (1862-1920), sous le nom d'Institut des prêtres du Cœur de Jésus. Reconnu comme Institut séculier en 1952, il

s'est ouvert aux laïcs en 1969 en prenant le nom de Groupe Evangile et Mission (GEM). En 1996, le GEM a rejoint la famille Cor Unum nouvellement fondée, qui fait preuve aujourd'hui d'une grande vitalité.

*« Le Cœur est symbole naturel de l'Amour ; le Cœur de Jésus, symbole vivant et vivifiant de la charité divine, est tout amour pour Dieu et pour les hommes. Le Cœur du Fils qui, avec le Père, est principe unique de l'Esprit Saint, Amour consubstantiel du Père et du Fils, ce Cœur est aussi l'ouvrage de ce divin Esprit (Lc 1,35). Il le possède en plénitude et le communique à tous ceux qui l'approchent. »*

*Pierre-Joseph Picot de Clorivière, 1<sup>o</sup> Lettre circulaire p.19.*

*« Qui peut penser au Cœur de Jésus sans reconnaître tout ce qu'il lui doit, et sans se sentir intérieurement pressé de l'aimer ? Sans gémir de l'avoir si peu aimé, de l'avoir si peu servi, si fort outragé, et sans désirer en même temps de réparer autant qu'il est en lui et ses propres négligences et celles d'autrui... Seriez-vous insensibles aux outrages que notre Seigneur reçoit de toutes sortes de personnes ? N'auriez-vous pas horreur de ces irrévérences grossières, que l'on renouvelle chaque jour dans nos temples, presque sans y faire attention ? Vous-même, vous verrait-on assister avec si peu de respect au sacrifice redoutable de nos autels ? Vous éloignerez-vous tant de temps de la table du Sauveur du monde, qui vous sollicite de venir à lui, et qui a fait tant de prodiges pour venir vous-même à lui ? Une vraie dévotion au Sacré-Cœur de Jésus vous aurait préservé de tous ces vices. »*

*P. de Clorivière, extrait d'un Sermon inédit, in Christus n°190 HS, Le Cœur de Jésus, mai 2001.*

**1791-1792** : Assemblée législative.

La diffusion des scapulaires du Cœur de Jésus atteint son apogée. Les images se répandent par millions. Le P. Lenfant - confesseur de Louis XVI - qui sera l'une des victimes des massacres de septembre, écrit le 1<sup>o</sup> juin dans une lettre adressée à sa famille résidant à Nancy :

*« Je dois vous dire encore que la confiance aux petites images que je vous ai envoyées est à tel point qu'un seul couvent de cette ville en a distribué 125.000, et tous en distribuent. Il y a eu des traits de protection marquée, et les têtes les plus illustres, les têtes même couronnées, sont munies de ce pieux bouclier. La dévotion qui a pour objet Celui que ces images représentent est regardée comme devant être le salut de l'empire. Ce n'est pas sans doute une vérité de foi, mais la piété se nourrit de cette idée d'une manière frappante. »*

*Le P. Lenfant, in article du P. Fouqueray, Etudes Religieuses, 25 oct. 1905, et R.P. Franciosi, Le Sacré-Cœur de Jésus et la Tradition, Tournai - Paris, Casterman, 1908 (2<sup>o</sup> édition).*

**1792-1794** : Persécutions religieuses. Les chrétiens qui portent des images du Sacré-Cœur sont taxés de "fanatisme", accusés de distribuer "des images du Sacré-Cœur et autres signes contre-révolutionnaires", des "images superstitieuses", et conduits à l'échafaud.

**1792** : Le 16 août, les religieuses Bénédictines de Montmartre reçoivent l'ordre de quitter leur abbaye dans les trois jours. Madame Marie-Louise de Laval, duchesse de Montmorency (1723-1794), qui en est la quarante-troisième abbesse, alors âgée de 71 ans, se retire à Saint-Denis avec neuf de ses religieuses. Le 9 mai 1794, elle sera arrêtée et écrouée à la prison de Saint-Lazare, puis à la Conciergerie, avant de mourir sur l'échafaud le 24 juillet (6 thermidor). L'abbaye et la chapelle du Martyre sont détruites, et l'église abbatiale de Saint-Pierre sera profanée et pillée au cours de l'émeute du 7 novembre 1793.

Massacres de septembre. Les évêques d'Arles, de Beauvais et de Saintes sont martyrisés aux Carmes. Ils seront béatifiés en 1926.

**1792-1795** : Convention Nationale. Première République.

Le 21 septembre 1792, la royauté est abolie. Le 25 septembre, la République est déclarée une et indivisible.

**1793** : Le 21 janvier, exécution de Louis XVI qui meurt sur l'échafaud.

Le 10 mars, début du soulèvement de la Vendée contre la Convention (cf. Annexe 3).

Le 12 juin, Jacques Cathelineau (1759-1793) est nommé commandant en chef de l'armée vendéenne catholique et royale, qui affiche sur ses étendards l'emblème du Sacré-Cœur, qui *"est comme la livrée et la marque distinctive de la catholicité, ainsi que l'était ci-devant, de leur adhésion au nouveau régime, le ruban tricolore et la médaille de la Fédération, pour nos intrus et autres constitutionnels"*, tel que l'expliquera un curé vendéen.

*« Sacré-Cœur sur la poitrine, chapelet autour du cou, le Vendéen qui avance au chant du Vexilla Regis se considère comme un véritable soldat-prêtre. Dans les marches et dans les camps, ils se livrent à toutes les pratiques de la dévotion. J'ai rencontré un groupe nombreux, genoux à terre et disant le chapelet dévotement ; je les ai vus ensuite en chantant des cantiques. »*

*Lettre d'un officier des colonnes infernales de Turreau (1756-1816) - janvier/juillet 1794, adressée au Comité de Salut public le 17 mai 1794.*

**1794** : Le 22 avril, le Père Pierre-Marie-Joseph Coudrin (1768-1837) rejoint l'Association du Sacré-Cœur qui vient de se former à Poitiers, et dont les membres, honorant le Sacré-Cœur de Jésus, prient pour le retour de la paix et de la religion en France. Henriette Aymer de La Chevalerie (1767-1834) le rejoindra au mois de novembre, et c'est ensemble qu'ils fonderont en 1797 une Congrégation dédiée au divin Cœur.